

Projet de partenariat - compte rendu de la rencontre du mercredi 19 avril 2017

Cette troisième rencontre du groupe de travail avec Mgr Durocher et madame Belleau avait comme objectif de présenter formellement nos besoins et nos exigences à insérer dans une entente de partenariat et d'avoir leur réaction sur nos suggestions.

Le groupe de travail composé de membres de la fabrique, du conseil de pastorale, de la Saint Vincent de Paul et des Fermières a accompli son objectif. Nous avons présenté nos besoins et nos exigences en incluant nos besoins en locaux dédiés à la fabrique. Nous devons nous assurer que nos besoins et nos exigences répondront aux besoins actuels et futurs de la communauté.

Suite à notre présentation, nous avons eu la réaction de Mgr Durocher et de madame Belleau et nous croyons que la rencontre a été fructueuse. Elle nous a permis de clarifier certaines grandes lignes de ce projet indiquées ci-dessous sans être limitées à ces dernières :

- On nous a informés que le centre diocésain se doit d'avoir déménagé à notre paroisse au plus tard en septembre 2018;
- Que la paroisse va continuer d'exister avec son assemblée de fabrique et son conseil de pastorale;

- La structure de l'église va demeurer, mais il y aura des changements majeurs. On nous mentionne qu'elle sera plus polyvalente avec de l'équipement audiovisuel à la disposition des utilisateurs, que l'autel retournera probablement dans le Chœur, et probablement sans les bancs;
- Le presbytère serait probablement démoli pour faire place à la nouvelle construction du centre diocésain;
- Pendant la construction, il va devoir y avoir une collaboration plus étroite avec la paroisse St-Alexandre en ce qui concerne nos besoins en locaux et autres services;
- Nous avons présenté nos demandes financières, mais on devra attendre de voir l'ébauche du protocole d'entente pour les détails des rétributions financières demandées « en échange » de notre parc immobilier;
- La Saint-Vincent de Paul et les Fermières ont été rencontrées par madame Belleau pour des besoins spécifiques;

La prochaine étape est d'attendre l'ébauche de l'entente et les plans que l'architecte présentera à madame Belleau pour être tous en mesure de visualiser ce chantier.